

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2000-2001**

**MINISTÈRE DES FINANCES**

**Questions particulières  
de l'Opposition officielle**



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2000-2001**  
**QUESTIONS PARTICULIÈRES DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**MINISTÈRE DES FINANCES**

QUESTION	DESCRIPTION
1.	Quelle est la dépense fiscale observée pour le gouvernement des mesures ayant un impact sur les revenus des quatre budgets qui ont précédé celui de 2000-2001?
2.	Quel est l'impact financier observé pour le gouvernement, des mesures ayant un impact sur les dépenses des cinq budgets qui ont précédé celui de 2000-2001?
3.	Ventilation des crédits d'impôt remboursables sur les salaires liés aux activités de recherche et de développement : a) pour les grandes entreprises; b) pour les PME; c) pour les entités universitaires.
4.	Estimation du capital de risque au Québec qui dépend en tout ou en partie de mesures fiscales ou d'organismes publics relevant du gouvernement (en dollars).
5.	Ventilation de la provision pour créances douteuses en 2000-2001.
6.	État de situation concernant le projet d'usine d'éthanol. Échéancier et prévisions budgétaires. — <i>Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières</i>
7.	À combien estime-t-on les gains pour le gouvernement, en 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000, du report des remboursements de TVQ sur certains biens aux grandes entreprises?
8.	Quel est le résultat observé des efforts budgétaires à l'égard des dépenses de programmes en 1998-1999 et 1999-2000 relativement à : a) la réduction des coûts de main-d'œuvre; b) la réforme de la fiscalité; c) autres mesures.
9.	Quel est l'actif et le passif des fonds spéciaux créés depuis 1995-1996?
10.	Quel est l'actif et le passif de Financement-Québec au 31 mars 2000?
11.	Quel est l'écart en pourcentage entre les taux de rendement des obligations à moyen terme et long termes (i.e. 5, 10 et 20 ans) du gouvernement du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes?
12.	Quel est l'encours de la dette garantie par le gouvernement et l'encours de la dette garantie par octroi du gouvernement (hôpitaux, CLSC, universités, commissions scolaires, cégeps, centres d'hébergement) par année depuis 1994?
13.	Le rendement annuel de la SGF sur le capital investi, depuis sa création. — <i>Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières</i>
14.	La liste des placements de la SGF depuis 1994, pour quel montant et le niveau de participation. — <i>Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières</i>

15. Liste des sociétés dans lesquelles la SGF détient une participation financière avec :
  - a) le taux de participation (%);
  - b) la ventilation par régions;
  - c) les noms des représentants de la SGF dans chacune des sociétés concernées;
  - d) les changements intervenus depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999.

— *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
16. Liste des études, contrats commandés à la SGF en 1999-2000 avec les coûts.
 

— *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
17. Liste des coûts et détails de tous les contrats accordés par REXFOR et REXFORÉT depuis septembre 1995.
 

— *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
18. Quel est l'état d'avancement du projet Technodôme à Montréal?
 

— *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
19. Quelles sont les retombées économiques prévues du projet Technodôme?
 

— *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
20. Quel est l'impact prévu du projet Technodôme sur les entreprises du secteur touristique, culturel et loisir?
 

— *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
21. Dépôt de l'étude avantages-coûts pour la région montréalaise du projet Technodôme.
 

— *Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières*
22. L'évaluation des revenus, par sources, de Loto-Québec depuis 1990.
 

— *Voir le document de la Société des loteries du Québec – Questions particulières*
23. À combien évalue-t-on la croissance des revenus autonomes pour chaque point de croissance nominale du PIB?
24. Quel est l'impact des dépenses budgétaires d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt?
25. Quel est l'impact sur les dépenses budgétaires d'une baisse de 0,01 \$ du dollar canadien par rapport au dollar US?
26. Quels sont les critères d'admissibilité pour les entreprises CDTI, CNE, CNNTQ et Cité du multimédia?
27. Pour chacun des certificats (entreprises) autorisés par le BDNE (CDTI, Cité du multimédia, CNE, CNNTQ), nombre d'emplois créés, à créer et existants, financés par les crédits d'impôt provincial.
28. Ventilation des coûts de système pour le réseau de la santé et de l'éducation.
29. Liste des pertes enregistrées à chaque mois depuis l'existence du Plan Paillé.
 

— *Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières*

30. Nombre de demandes d'aide acceptées, montants octroyés, emplois créés et mauvaises créances (pertes) pour chacun des autres programmes d'aide financière administrés par la SDI ou Investissement-Québec en 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000 :
- a) par secteurs d'activité;
  - b) par régions;
  - c) par tailles d'entreprise;
  - d) pour le programme d'aide au démarrage d'entreprises (Plan Paillé).
- Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières
31. Montants accordés en subventions, en prêts, en exemption d'intérêts et délais moyens par étapes et par programmes pour chacun des programmes administrés par la SDI ou Investissement-Québec, en 1999-2000.
- Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières
32. Liste des projets, ayant suscité depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999, des investissements majeurs de l'étranger, ventilation de ces investissements et nombre d'emplois créés :
- a) par provenances géographiques;
  - b) par régions d'implantation;
  - c) par secteurs d'activité.
- Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières
33. Bilan d'activité, et évaluation des résultats du Programme d'aide à l'exportation. Nombre de demandes acceptées et montants versés en 1999-2000.
- Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières
34. Liste des entreprises ayant bénéficié d'une aide financière administrée et garantie par la SDI, ou Investissement-Québec, pour lesquelles une perte ou une provision pour perte apparaît à l'état financier 1998-1999 et 1999-2000 d'Investissement-Québec (SDI), en précisant :
- a) le montant de l'aide financière consentie;
  - b) le montant de la perte inscrit aux livres;
  - c) la nature de l'aide consentie (prêt, prêt sans intérêt, subvention);
  - d) la nature du programme (incluant le programme et le type d'aide).
- Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières
35. Grilles d'analyse utilisées lors de l'étude des demandes d'aide incluant les ratios financiers appliqués par Investissement-Québec.
- Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières
36. Liste des sociétés où Investissement-Québec détient une participation financière :
- a) indiquer le % de participation;
  - b) ventilation par régions;
  - c) noms des représentants d'Investissement-Québec dans chacune des sociétés concernées;
  - d) indiquer les changements intervenus après le 1<sup>er</sup> avril 1999.
- Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières

37. Liste de toutes les décisions prises en vertu de l'article 27 de la loi sur Investissement-Québec, indiquant pour 1999-2000 :
- a) l'entreprise;
  - b) le type d'aide;
  - c) le montant octroyé et le coût total des projets;
  - d) le nombre d'emplois créés;
  - e) le nom des entreprises qui ne sont plus en opération et les pertes d'emplois correspondantes;
  - f) les pertes reliées aux actifs par types d'aide.
- Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières
38. Combien d'entreprises ont appliqué et combien d'entre elles ont été admises au Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE)?
- Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières
39. Quelles sont les sommes versées via ce Fonds?
- Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières
40. Quelle est la répartition géographique des entreprises qui ont reçu de l'aide via ce Fonds?
- Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières
41. Copie des plans stratégiques et d'orientation en matière d'investissements étrangers pour 2000-2001.
- Voir le document d'Investissement-Québec – Questions particulières
43. Ventilation des paiements de transferts aux différentes sociétés d'État et nombre d'employés de ces sociétés pour 1999-2000
60. Liste des projets de promotion touristique à l'étranger en faveur des casinos québécois ventilés par régions du monde.
- Voir le document de la Société des loteries du Québec – Questions particulières
61. Ventilation détaillée de la fréquentation et des dépenses effectuées aux casinos de Montréal, de Charlevoix et de Hull.
- Voir le document de la Société des loteries du Québec – Questions particulières
62. Liste des études d'impact portant sur l'implantation de nouveaux casinos et leurs conclusions.
- Voir le document de la Société des loteries du Québec – Questions particulières

**QUESTION 1 - Quelle est la dépense fiscale observée pour le gouvernement des mesures ayant un impact sur les revenus des quatre budgets qui ont précédé celui de 2000-2001?**

La dernière année pour laquelle les statistiques fiscales sont disponibles est 1997. Par conséquent, l'impact de la dépense fiscale relative aux mesures annoncées dans les budgets susmentionnés mais entrant en vigueur après l'année d'imposition 1997 n'est pas disponible (n.d.)<sup>1</sup>.

**IMPACTS FINANCIERS DES MESURES RELATIVES À LA FISCALITÉ DES PARTICULIERS POUR LA DERNIÈRE ANNÉE OBSERVÉE (1997)**  
 (en millions de dollars)

**BUDGET 1996-1997**

Récupération de certains crédits d'impôt non remboursables à partir d'un revenu net de 26 000 \$	
– pour une personne vivant seule	24
– en raison de l'âge	22
– pour revenus de retraite	18
Limitations au crédit d'impôt pour frais médicaux	23
Transformation en crédit d'impôt non remboursable de la déduction pour cotisation syndicale, professionnelle ou à une association artistique	20
Restrictions au crédit d'impôt relatif aux actions émises par le FSTQ et par Fondation	18
Limitations de l'aide fiscale à la retraite	10

**BUDGET 1997-1998**

<b>Réforme majeure de l'impôt sur le revenu des particuliers</b>	
Baisse importante et simplification majeure de l'impôt sur le revenu des particuliers	n.d.
Amélioration de l'aide fiscale aux étudiants	n.d.
Bonification de l'aide fiscale relative aux personnes handicapées	n.d.
Bonification du crédit d'impôt remboursable pour la taxe de vente	n.d.

**BUDGET 1998-1999**

Crédit d'impôt non remboursable à l'égard des intérêts payés sur un prêt étudiant	n.d.
Non-imposition des retraits des fonds des REER aux fins d'études	n.d.
Admissibilité des frais pour études à temps partiel au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants	n.d.
Exemption à l'impôt minimum des versements dans les REER et RPA	n.d.
Bonification de la réduction d'impôt à l'égard des familles pour les contribuables partageant un logement	n.d.
Nouveau crédit remboursable pour les résidents d'un village nordique	n.d.

**BUDGET 1999-2000**

Réduction de la cotisation des particuliers au FSS	n.d.
Crédit d'impôt remboursable de 23 % pour le soutien à domicile des personnes âgées de 70 ans ou plus	n.d.
Amélioration de l'aide fiscale pour personnes atteintes d'une déficience physique ou mentale grave et prolongée	n.d.
Hausse de 2 000 \$ à 3 000 \$ du crédit d'impôt remboursable maximal pour frais d'adoption	n.d.
Hausse des montants maximums de frais de garde d'enfants	n.d.

n.d. : Données non disponibles pour les mesures entrant en vigueur après l'année d'imposition 1997.

<sup>1</sup> Pour les entreprises, les dernières données observées disponibles réfèrent à l'année 1996. Les mesures annoncées concernant les entreprises ont un effet après cette date. Par ailleurs, la publication « Dépenses fiscales – Édition 1999 » du ministère présente une projection de la valeur des dépenses fiscales, tant pour les particuliers que les entreprises du ministère des Finances du Québec.

**QUESTION 2 - Quel est l'impact financier observé pour le gouvernement, des mesures ayant un impact sur les dépenses des cinq budgets qui ont précédé celui de 2000-2001?**

**Mesures de développement annoncées dans les cinq budgets qui ont précédé celui de 2000-2001**  
(en millions de dollars)

	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	99-2000
Budget 1995-1996 <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>	- 71	- 100	- 138	- 138	- 138
Budget 1996-1997 <sup>(2)</sup>		- 87	- 100	- 106	- 94
Budget 1997-1998			- 196	- 250	- 279
Budget 1998-1999 <sup>(3)</sup>				- 189	- 234
Budget 1999-2000				- 1 532	- 1 145
<b>Total</b>	<b>- 71</b>	<b>- 187</b>	<b>- 434</b>	<b>- 2 215</b>	<b>- 1 890</b>

- (1) Les résultats en italique représentent une projection de la dernière année de prévision, soit 1997-1998.  
(2) Malgré l'impact des mesures des budgets 1995-1996 et 1996-1997, le niveau des dépenses de programmes est en baisse en raison d'efforts budgétaires réalisés ces années-là.  
(3) En 1998-1999, le montant de 189 millions de dollars des mesures du budget a été pourvu à même le Fonds de suppléance.

**QUESTION 3 - Ventilation des crédits d'impôt remboursables sur les salaires liés aux activités de recherche et de développement : a) pour les grandes entreprises; b) pour les PME; c) pour les entités universitaires**

- Les données les plus récentes en ce qui concerne la ventilation des crédits d'impôt remboursables à la R-D sont pour l'année 1995.
- En 1995, le coût total des crédits d'impôt à la R-D a été de 310,3 millions de dollars. 52,3 % de ce coût étaient réclamés par des PME (entreprises ayant un actif de 25 millions de dollars et moins) et 47,7 % par de grandes entreprises.
- 18,6 millions de dollars ont été réclamés à l'égard du crédit d'impôt pour les contrats de recherche universitaire.

**Crédit d'impôt à la R-D: 1995 (en milliers de dollars)**

Composantes	1995
<i>Nombre d'entreprises</i>	3 586
<i>Crédits d'impôt pour la R-D ('000 \$)</i>	
- salaires	264 052
- recherche universitaire	18 560
- consortium	2 801
- autres <sup>(1)</sup>	24 910
<b>- Total</b>	<b>310 323</b>

Source : Ministère du Revenu

(1) Projets mobilisateurs et projets d'innovation technologique environnementale.

**Ventilation des crédits d'impôt R-D (en '000 \$)**

Année	1995		
	PME *	Grandes	Total
- montant	162 367	147 956	310 323
- en pourcentage	52,3%	47,7%	100%

\* Entreprises ayant un actif de 25 millions de dollars et moins

**QUESTION 4 - Estimation du capital de risque au Québec qui dépend en tout ou en partie de mesures fiscales ou d'organismes publics relevant du gouvernement (en dollars)**

- Au total, près de 80 % du capital de risque sous gestion au Québec dépend en tout ou en partie de mesures fiscales ou d'organismes publics relevant du gouvernement.

**Distribution de l'offre de capital de risque au Québec<sup>1</sup>  
(en 1997)**

	En milliards de dollars	En %
<b>Gouvernement*</b>		
Fonds de travailleurs	2,2	55
Gouvernements	0,4	9
Autres	0,5	14
Sous-total	3,1	78
<b>Privé</b>		
Fonds privés indépendants	0,4	10
Corporations financières et autres	0,5	12
Sous-total	0,9	22
<b>Total</b>	<b>4,0</b>	<b>100</b>

(1) Macdonald & Associated Limited, MIC et MFQ

\* : Inclut le capital de risque qui dépend en tout ou en partie de mesures fiscales ou d'organismes publics relevant du gouvernement

**QUESTION 5 - Ventilation de la provision pour créances douteuses en 2000-2001**

**Prog. 07, élément 01**

**25 000 000 \$**

Provision pour interventions financières garanties par le gouvernement, suite à la mise en place du programme de financement des petites entreprises annoncé au Discours sur le budget 2000-2001.

Enveloppe de garanties de 150 M\$ sur 3 ans, soit 50 M\$/an.

Taux de provision pour pertes évalué à 50 %

Dépense à inscrire en 2000-2001 :  $50 \text{ M\$} \times 50 \% = 25 \text{ M\$}$

**Prog. 08, élément 01**

**19 000 000 \$**

Provision à inscrire sur les prêts et garanties de prêts qui pourraient être émis en vertu du programme FAIRE en 2000-2001. Selon les normes actuelles, le taux de provision applicable sur les prêts est de 25 % et celui applicable sur les garanties de 15 %.

**TOTAL**

**44 000 000 \$**

**QUESTION 6 - État de situation concernant le projet d'usine d'éthanol. Échéancier et prévisions budgétaires**

Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières

**QUESTION 7 - À combien estime-t-on les gains pour le gouvernement, en 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000, du report des remboursements de TVQ sur certains biens aux grandes entreprises?**

- Depuis la réforme du régime des taxes à la consommation, environ 98 % des sociétés bénéficient de remboursements de la TVQ sur leurs achats de biens et services.
- Par contre, les remboursements de la TVQ ne sont pas accordés aux entreprises dont la valeur des fournitures taxables effectuées au Canada sur une base annuelle sont supérieures à 10 M\$ (6 M\$ avant le 1<sup>er</sup> juillet 1999) sur les biens et services suivants :
  - les véhicules routiers à l'exception des camions et remorques de 3 000 kg et plus immatriculés pour circuler sur les chemins publics;
  - les carburants (sauf mazout servant à alimenter les camions et remorques de plus de 3 000 kg);
  - l'électricité, le gaz, les combustibles et la vapeur, sauf s'ils sont utilisés dans la production de biens mobiliers;
  - les services téléphoniques et autres services de télécommunications à l'exception des services de type « 1-800 » et des services Internet;
  - les frais de repas et de divertissements dont la déductibilité est limitée à 50 % en vertu de la *Loi sur les impôts*.
- Le régime de taxe de l'Ontario n'accorde pas de remboursement de taxes aux entreprises.
- Le Québec rembourse plus de 1 milliard de taxes aux entreprises québécoises.
- La valeur des restrictions actuelles aux remboursements de la TVQ s'élève à 508 M\$ en 1999-2000.
  - Ce montant est supporté en grande partie par les très grandes entreprises. Il est de 423 M\$ pour les entreprises dont les fournitures taxables au Canada sont de plus de 30 M\$.

**Report des remboursements de TVQ sur certains biens**  
(en millions de dollars)

1997-1998	1998-1999	1999-2000
442	494	508

**QUESTION 8 - Quel est le résultat observé des efforts budgétaires à l'égard des dépenses de programmes en 1998-1999 et 1999-2000 relativement à : a) la réduction des coûts de main-d'œuvre; b) la réforme de la fiscalité; c) autres mesures.**

**a) Programmes de départs volontaires\* :**

	<b>1998-1999</b>	<b>1999-2000</b>
Réduction des coûts de la main-d'oeuvre	1,1 MM\$	1,1 MM\$
Nombre de départs en ETC	33 045	—

\* Budget de dépenses 1998-1999;  
Renseignements supplémentaires. Volume II,  
Chapitre 10.

**b) Réforme de la fiscalité :**

Aucun impact

**c) Autres mesures d'économies en 1998-1999\* :**

	<b>1998-1999</b>
- Santé et services sociaux	158 M\$
- Éducation	174 M\$
- Autres	333 M\$
	<hr/>
	665 M\$

\* Budget de dépenses 1998-1999;  
Renseignements supplémentaires. Volume II,  
Page 29.

**QUESTION 9 - Quel est l'actif et le passif des fonds spéciaux créés depuis 1995-1996?**

Toutes les données financières relatives aux fonds spéciaux sont publiques, publiées et intégrées aux états financiers du gouvernement.

En effet, depuis la réforme comptable, tous les états financiers des fonds spéciaux sont consolidés ligne par ligne à ceux du gouvernement. C'est donc dire que les données financières consolidées présentent maintenant un portrait financier complet du gouvernement et celui-ci tient compte des fonds spéciaux.

Le tableau suivant présente l'actif total, le passif total et l'excédent des fonds spéciaux comptabilisés au bilan consolidé du gouvernement pour 1998-1999<sup>1</sup>.

<b>BILAN 1998-1999</b> (en millions de dollars)	<b>ACTIF TOTAL</b>	<b>PASSIF TOTAL</b>	<b>EXCÉDENT</b>
<b>Fonds spéciaux créés avant 1995-1996<sup>2</sup></b>			
- Fonds de financement	10,932	10,911	21
- Autres fonds	581	384	197
<b>Total</b>	<b>11,513</b>	<b>11,295</b>	<b>218</b>
<b>Fonds spéciaux créés depuis 1995-1996<sup>2</sup></b>			
- Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	1,110	1,110	0
- Fonds relatif à la tempête de verglas	571	571	0
- Autres fonds	1,034	936	98
<b>Total</b>	<b>2,715</b>	<b>2,617</b>	<b>98</b>

<sup>1</sup> N'inclut pas les données du Fonds des services de santé dont les activités étaient déjà comprises dans le périmètre comptable du gouvernement.

<sup>2</sup> Avant septembre 1994, le gouvernement avait créé 23 fonds. 10 de ces fonds sont maintenant regroupés dans le Fonds des services gouvernementaux. Le Fonds de l'état civil était antérieurement inclus dans le Fonds des registres. 23 fonds ont également été créés depuis 1995-1996.

**QUESTION 10 - Quel est l'actif et le passif de Financement-Québec au 31 mars 2000?**

(Estimation au 31 mars 2000)

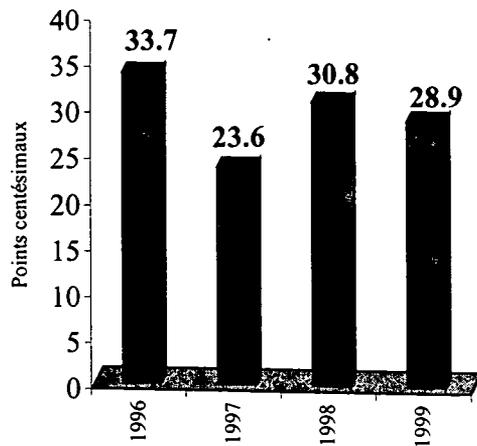
	<u>M\$</u>
<b>ACTIF <sup>(1)</sup></b>	<b>3 850</b>
<b>PASSIF <sup>(2)</sup></b>	<b>3 840</b>
<b>AVOIR PROPRE</b>	<b>10</b>

- 1) Comprend l'encours des prêts transférés du Fonds de financement à Financement-Québec et les nouveaux prêts effectués par Financement-Québec.
- 2) Comprend les avances du gouvernement transférées du Fonds de financement à Financement-Québec ainsi que les avances faites à Financement-Québec.

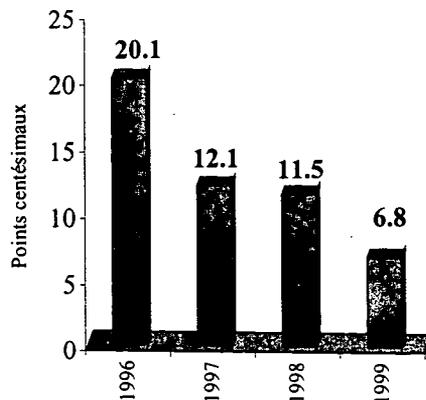
**QUESTION 11 - Quel est l'écart en pourcentage entre les taux de rendement des obligations à moyen terme et long termes (i.e. 5, 10 et 20 ans) du gouvernement du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes?**

Les renseignements demandés apparaissent sur les graphiques qui suivent.

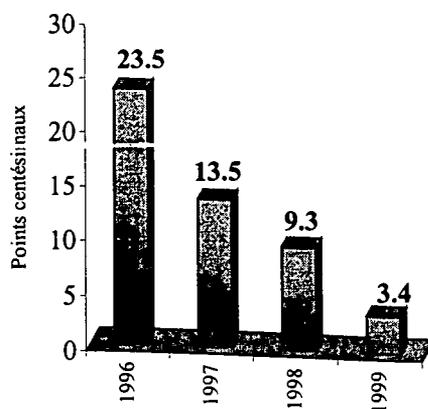
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL  
1996 À 1999



ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO  
1996 À 1999

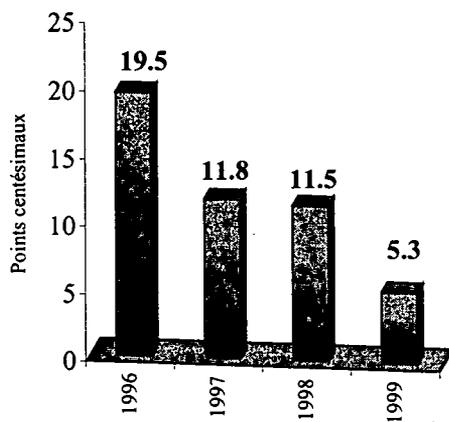


ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE  
1996 À 1999



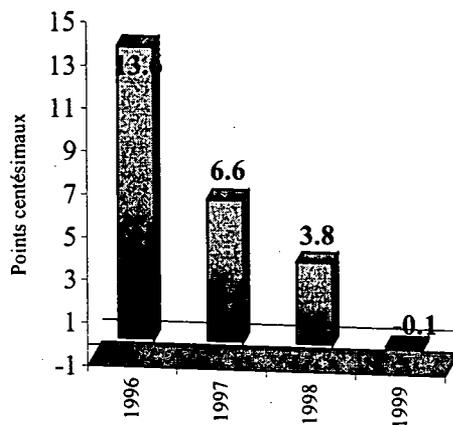
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU  
GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

1996 À 1999



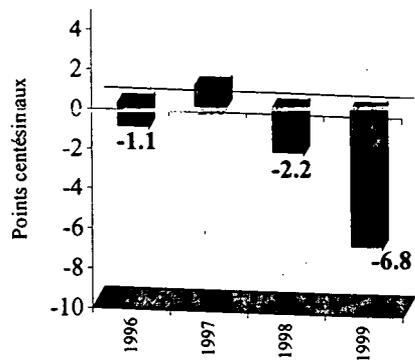
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU  
GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

1996 À 1999

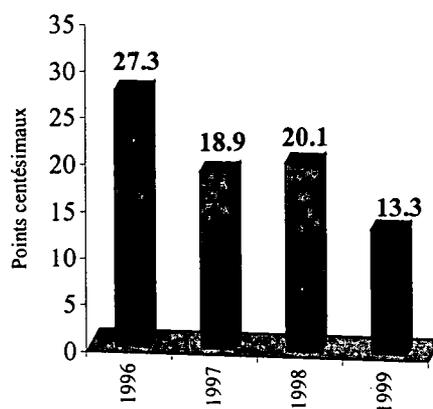


ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU  
GOUVERNEMENT DE TERRE-NEUVE

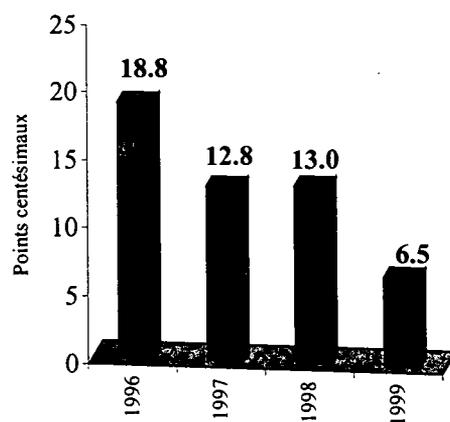
1996 À 1999



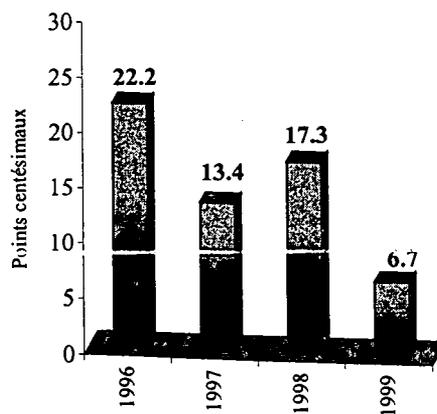
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA  
1996 À 1999



ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA SASKATCHEWAN  
1996 À 1999

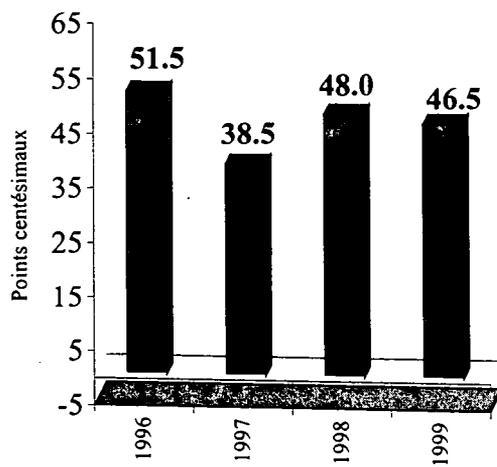


ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 5 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU MANITOBA  
1996 À 1999



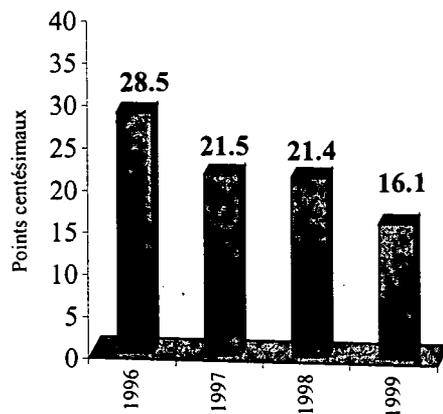
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

1996 À 1999



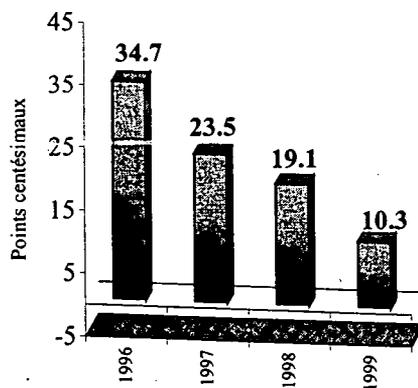
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

1996 À 1999

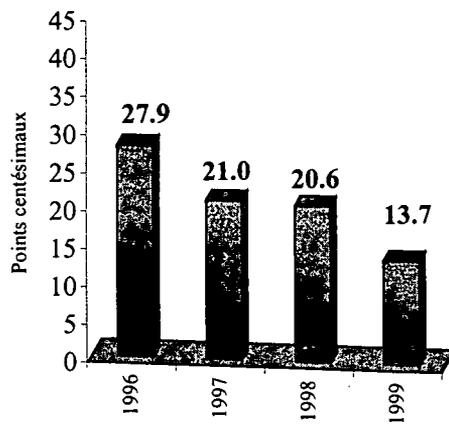


ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

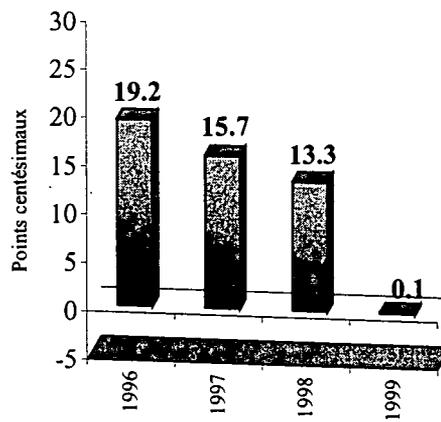
1996 À 1999



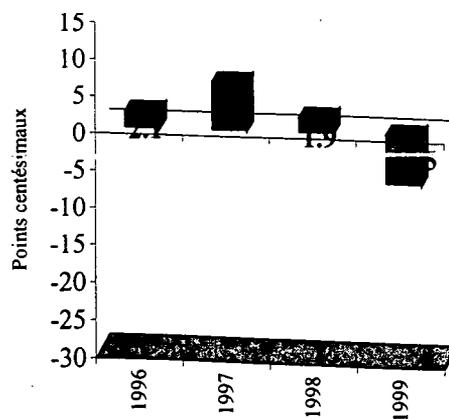
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
1996 À 1999



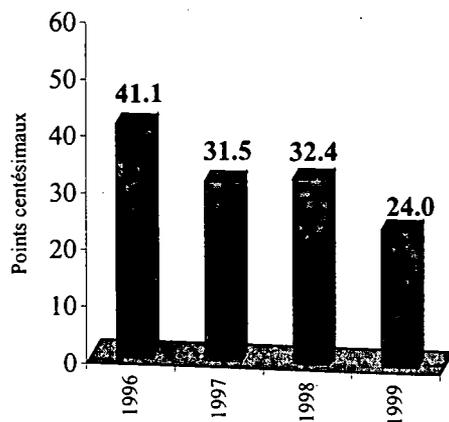
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE  
1996 À 1999



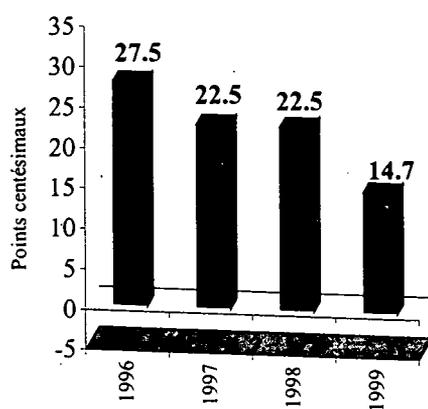
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE TERRE-NEUVE  
1996 À 1999



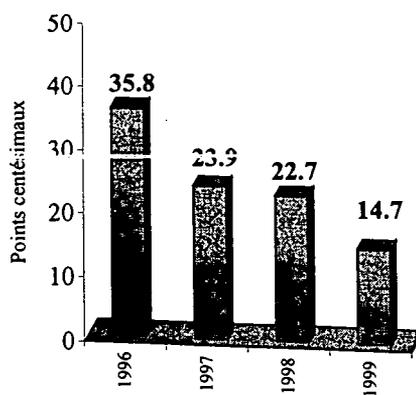
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA  
1996 À 1999



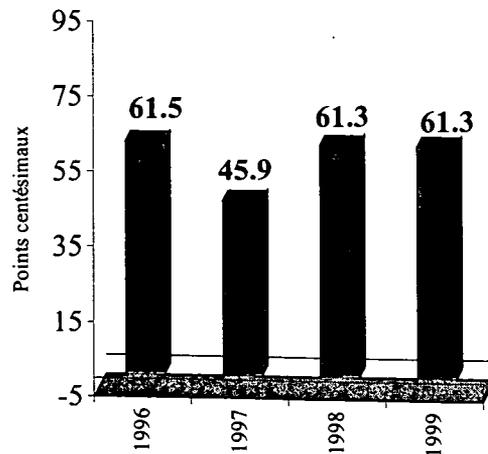
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA SASKATCHEWAN  
1996 À 1999



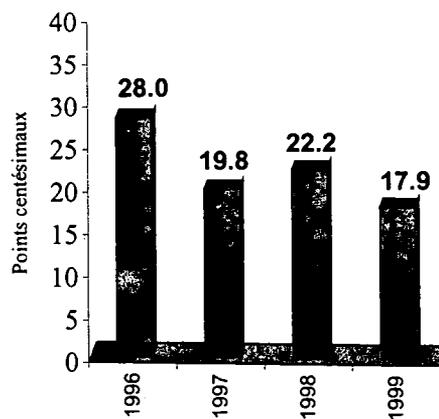
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 10 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU MANTOBA  
1996 À 1999



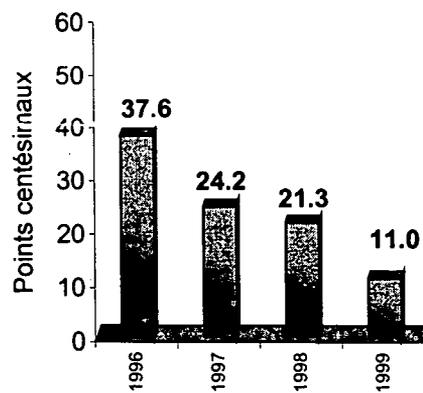
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU  
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL  
1996 À 1999



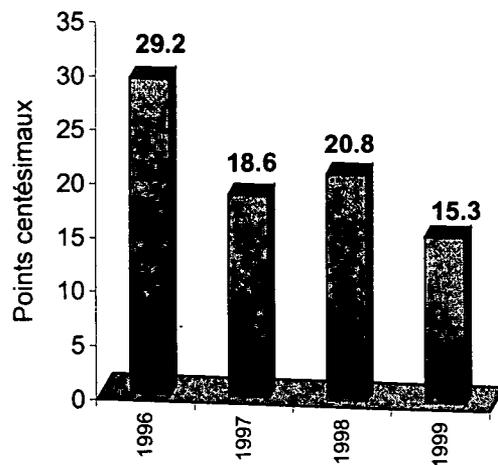
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU  
GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO  
1996 À 1999



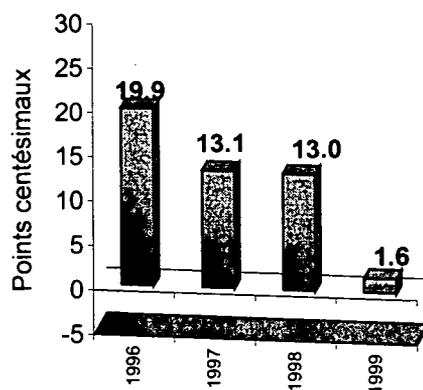
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR  
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA COLOMBIE  
BRITANNIQUE  
1996 À 1999



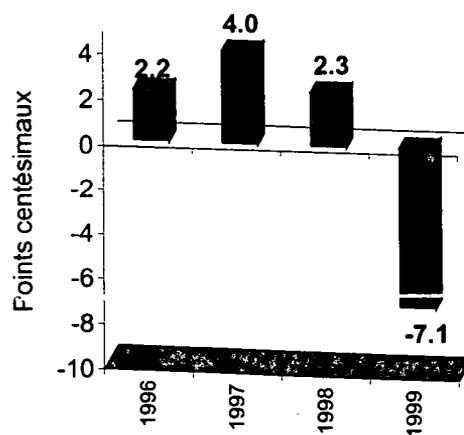
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT  
AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
1996 À 1999



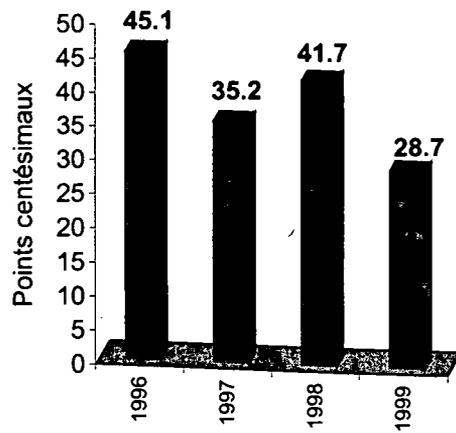
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR  
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-  
ÉCOSSE  
1996 À 1999



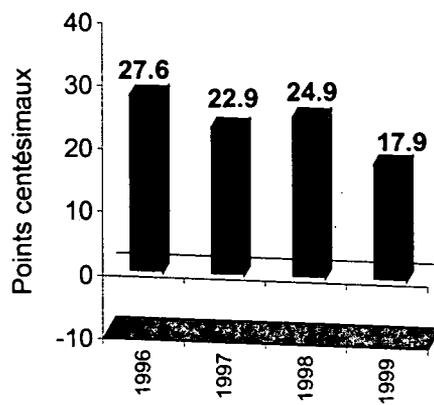
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT  
AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE TERRE-NEUVE  
1996 À 1999



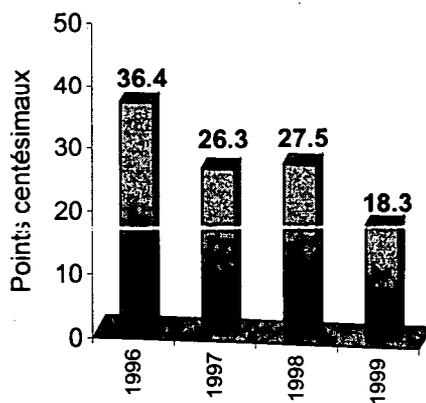
ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR  
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA  
1996 À 1999



ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR  
RAPPORT AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DE LA  
SASKATCHEWAN  
1996 À 1999



ÉCARTS DE RENDEMENT DES OBLIGATIONS 30 ANS QUÉBEC, PAR RAPPORT  
AUX OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU MANITOBA  
1996 À 1999



**QUESTION 12 - Quel est l'encours de la dette garantie par le gouvernement et l'encours de la dette garantie par octroi du gouvernement (hôpitaux, CLSC, universités, commissions scolaires, cégeps, centres d'hébergement) par année depuis 1994?**

Les données pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2000 ne sont pas disponibles.

**Note :** Les données ne sont pas disponibles sur une base comparable pour les années précédant la réforme comptable.

**Interventions financières garanties au 31 mars**

**GARANTIES D'EMPRUNTS**

	1998	1999
<b>Entreprises et organismes du Gouvernement <sup>(1-2)</sup></b>		
Hydro-Québec.....	38 598	39 128
Investissement-Québec.....	593	663
Société d'habitation du Québec.....	282	242
Autres.....	61	57
	<b>39 534</b>	<b>40 090</b>
<b>Particuliers et sociétés</b>		
Prêts aux étudiants.....	3 219	3 256
Prêts aux producteurs agricoles.....	2 837	3 096
Prêts aux industries.....	66	58
Prêts aux pêcheurs.....	48	42
Prêts aux travailleurs.....	34	28
	<b>6 204</b>	<b>6 480</b>
<b>Total des garanties d'emprunts.....</b>	<b>45 738</b>	<b>46 570</b>
Moins :		
Provision pour pertes sur les interventions financières garanties.....	791	883
<b>Interventions financières garanties nettes.....</b>	<b>44 947</b>	<b>45 687</b>

(1) Les garanties d'emprunts en monnaies étrangères sont indiqués en équivalent canadien aux cours en vigueur au 31 mars.

(2) Principal des emprunts.

**Dette garantie par octroi (engagements du gouvernement) au 31 mars <sup>(1)</sup>**

	1998	1999
	(en millions de dollars)	
Commissions scolaires et institutions d'enseignement.....	6 250	6 289
Établissements de santé et de services sociaux.....	3 392	3 640
Municipalités et organismes municipaux.....	2 750	2 856
Autres bénéficiaires.....	227	249
	<b>12 619</b>	<b>13 034</b>

(1) Les engagements en monnaies étrangères sont indiqués en équivalent canadien aux cours en vigueur au 31 mars et tiennent compte des contrats d'échange de devises.

**QUESTION 13 - Le rendement annuel de la SGF sur le capital investi, depuis sa création**

Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières

**QUESTION 14 - La liste des placements de la SGF depuis 1994, pour quel montant et le niveau de participation**

Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières

**QUESTION 15 - Liste des sociétés dans lesquelles la SGF détient une participation financière avec : a) le taux de participation (%); b) la ventilation par régions; c) les noms des représentants de la SGF dans chacune des sociétés concernées; d) les changements intervenus depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999**

Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières

**QUESTION 16 - Liste des études, contrats commandés à la SGF en 1999-2000 avec les coûts**

Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières

**QUESTION 17 - Liste des coûts et détails de tous les contrats accordés par REXFOR et REXFORÉT depuis septembre 1995**

Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières

**QUESTION 18 - Quel est l'état d'avancement du projet Technodôme à Montréal?**

Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières

**QUESTION 19 - Quelles sont les retombées économiques prévues du projet Technodôme?**

Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières

**QUESTION 20 - Quel est l'impact prévu du projet Technodôme sur les entreprises du secteur touristique, culturel et loisir?**

Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières

**QUESTION 21 - Dépôt de l'étude avantages-coûts pour la région montréalaise du projet Technodôme.**

Voir le document de la Société générale de financement – Questions particulières

**QUESTION 22 : L'évaluation des revenus, par sources, de Loto-Québec depuis 1980**

Voir le document de la Société des loteries du Québec – Questions particulières

**QUESTION 23 - À combien évalue-t-on la croissance des revenus autonomes pour chaque point de croissance nominale du PIB?**

- L'effet d'une augmentation plus forte que prévu du produit intérieur brut (PIB) sur les revenus autonomes dépend de la répartition de l'activité économique supplémentaire en terme d'assiettes taxables.
- En général, lorsque la composition du choc sur le PIB est inconnue, on utilise une élasticité de 1,05 entre l'augmentation du PIB et la croissance des revenus autonomes (élasticité annuelle moyenne observée depuis 1981-1982), ce qui signifie qu'une hausse de 1 % du taux de croissance du PIB entraîne une augmentation de 1,05 % des revenus autonomes.
- En 2000-2001, une analyse détaillée du lien structurel entre l'évolution des revenus autonomes et la croissance économique indique une élasticité des revenus autonomes au PIB se situant entre 1,009 et 1,113.
- En utilisant ces valeurs d'élasticité, une révision de 1 point de pourcentage supplémentaire (de 5,3 % à 6,3 %) de la croissance du PIB en 2000 entraînerait une augmentation des revenus autonomes excluant organismes consolidés et entreprises du gouvernement de l'ordre de 380 millions de dollars.

**IMPACT SUR LES REVENUS AUTONOMES D'UNE HAUSSE DU PIB  
 EXERCICE FINANCIER 2000-2001  
 (en millions de dollars)**

Revenus autonomes	40 947	
<b>Moins:</b>		
- Organismes consolidés	1 870	
- Entreprises du gouvernement	<u>3 428</u>	
Revenus autonomes excluant organismes consolidés et entreprises du gouvernement	35 649	
Révision à la croissance du PIB (5,3% à 6,3%)		1%
Élasticité	1,009	1,113
Impact sur les revenus autonomes	360	397

**QUESTION 24 – Quel est l'impact sur les dépenses budgétaires d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt ?**

- L'impact d'une augmentation de 100 points de base de tous les taux d'intérêt sur les dépenses budgétaires est de 253 millions de \$ d'augmentation

**QUESTION 25 – Quel est l'impact sur les dépenses budgétaires d'une baisse de 1 cent du dollar canadien par rapport au dollar EU ?**

- L'impact d'une baisse de 1 cent du dollar canadien par rapport au dollar EU sur les dépenses budgétaires pour la dette en dollar EU et en d'autres monnaies est de 57 millions de \$ d'augmentation

**QUESTION 26 - Quels sont les critères d'admissibilité pour les entreprises CDTI, CNE, CNNTQ et Cité du multimédia?**

	Centres de développement des technologies de l'information	Cité du multimédia	Carrefours de la nouvelle économie	Centre national des nouvelles technologies de Québec
<b>Niveau de l'aide fiscale</b>	<p>Crédit d'impôt de 60 % du salaire versé d'ici au 15 juin 1999 (max. : 25 000 \$).</p> <p>Crédit d'impôt de 40 % du salaire versé après le 15 juin 1999 mais avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (max. : 15 000 \$).</p> <p>Crédit d'impôt de 40 % du coût des équipements spécialisés pendant 3 ans.</p> <p>Congé fiscal de 5 ans :                      - impôt sur le revenu ;                      - taxe sur le capital ;                      - cotisation au FSS.</p> <p>Congé fiscal de 5 ans pour formateurs étrangers.</p>	<p>Crédit d'impôt de 60 % du salaire versé d'ici au 15 juin 1999 (max. : 25 000 \$).</p> <p>Crédit d'impôt de 40 % du salaire versé après le 15 juin 1999 mais avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (max. : 15 000 \$).</p>	<p>Crédit d'impôt de 40 % du salaire versé après le 9 mars 1999 mais avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (max. : 15 000 \$).</p>	<p>Crédit d'impôt de 40 % du salaire versé après le 9 mars 1999 mais avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (max. : 15 000 \$).</p>
<b>Secteurs visés</b>	Nouvelles technologies de l'information et des communications (incluant le multimédia).	Nouvelles technologies de l'information et des communications (incluant le multimédia).	Nouvelles technologies de l'information et des communications (incluant le multimédia), technologies de la production, biotechnologies, technologies des matériaux et services de nature scientifique ou technologique.	Nouvelles technologies de l'information et des communications (incluant le multimédia) notamment appliquées aux arts et à la culture.
<b>Activités admissibles</b>	- Processus d'innovation - Activités de conception et de développement	- Processus d'innovation - Activités de conception et de développement	- Processus d'innovation - Activités de conception et de développement	- Processus d'innovation - Activités de conception et de développement
<b>Critères spécifiques</b>	Projet novateur <sup>1,2</sup>	Projet d'expansion et création d'emplois <sup>2</sup>	Projet d'expansion et création d'emplois <sup>2</sup>	Projet d'expansion et création d'emplois <sup>2</sup>

- En plus de présenter un projet novateur, la société située dans un CDTI devra notamment :
  - s'engager à consacrer une part importante de ses activités à la recherche et au développement de produits ou de services à haute valeur ajoutée, ces activités devant générer des retombées économiques significatives au Québec;
  - être une nouvelle société ou une filiale d'une société existante qui n'a jamais exploité d'entreprise auparavant; le déplacement d'entreprises et de projets en cours de réalisation au Québec vers les CDTI n'est pas admissible;
  - réaliser la totalité ou la quasi-totalité de ses activités dans un CDTI.
- L'ensemble des entreprises qui désirent s'implanter dans un site désigné doivent détenir une attestation d'admissibilité délivrée par le Bureau de développement de la nouvelle économie (BDNE).

**QUESTION 27 - Pour chacun des certificats (entreprises) autorisés par le BDNE (CDTI, Cité du multimédia, CNE, CNNTQ), nombre d'emplois créés, à créer et existants, financés par les crédits d'impôt provincial.**

- Au 28 mars 2000, 138 entreprises avaient reçu une attestation leur donnant droit à l'aide fiscale prévue à ces programmes.
- Sur un horizon de trois ans, 10 718 emplois seront créés ou maintenus dont environ 75 % seront admissibles à une aide fiscale.
- À ce jour, 67 entreprises (sur les 138) ont présenté une demande d'attestation annuelle pour réclamer les crédits d'impôt pour 1 539 emplois. Pour les autres entreprises (71), aucune donnée réelle n'est disponible pour connaître le nombre d'emplois, les entreprises n'ayant pas encore fait de réclamation pour les crédits d'impôt. Les entreprises ont six mois après la fin de leur exercice financier pour réclamer les crédits d'impôt.

	Entreprises attestés		Emplois <sup>(1)</sup> (horizon de 3 ans)		Entreprises ayant produit une demande d'attestation annuelle pour réclamer les crédits d'impôt <sup>(2)</sup>	
	février 2000	28 mars 2000	février 2000	28 mars 2000	Nombre d'entreprises	Emplois
Cité du multimédia <sup>(3)</sup>	72	87	7591	8398	48	1305
CDTI	17	23	890	1198	15	159
CNNTQ	10	20	388	784	4	75
CNE	1	8	100	338	-	-
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>138</b>	<b>8969</b>	<b>10718</b>	<b>67</b>	<b>1539</b>

Notes :

- 1 Emplois prévus sur la base des plans d'affaires déposés par les entreprises. Environ 75% de ces emplois sont admissibles à une aide financière.
- 2 Les entreprises doivent d'abord recevoir une attestation leur permettant d'être admissibles à l'aide fiscale prévue par les différents programmes. Le 28 mars 2000, 138 entreprises avaient reçues une telle attestation. Par ailleurs, six mois suivants la fin de leur année financière, les entreprises doivent par la suite demander une attestation annuelle pour réclamer les crédits d'impôt. Le 28 mars 2000, 67 entreprises avaient produit une telle demande pour un nombre total de 1 539 emplois.
- 3 Incluant le CDTI de Montréal.

**QUESTION 28 - Ventilation des coûts de système pour le réseau de la santé et de l'éducation**

La réponse à cette question sera donnée par les ministères concernés.

**QUESTION 29 - Liste des pertes enregistrées à chaque mois depuis l'existence du Plan Paillé**

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 30 - Nombre de demandes d'aide acceptées, montants octroyés, emplois créés et mauvaises créances (pertes) pour chacun des autres programmes d'aide financière administrés par la SDI ou Investissement-Québec en 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000 : a) par secteurs d'activité; par régions; b) par tailles d'entreprise; c) pour le programme d'aide au démarrage d'entreprises (Plan Paillé)**

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 31 - Montants accordés en subventions, en prêts, en exemption d'intérêts et délais moyens par étapes et par programmes pour chacun des programmes administrés par la SDI ou Investissement-Québec, en 1999-2000**

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 32 - Liste des projets, ayant suscité depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999, des investissements majeurs de l'étranger, ventilation de ces investissements et nombre d'emplois créés : a) par provenances géographiques; b) par régions d'implantation; c) par secteurs d'activité**

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 33 - Bilan d'activité, et évaluation des résultats du Programme d'aide à l'exportation. Nombre de demandes acceptées et montants versés en 1999-2000**

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 34 - Liste des entreprises ayant bénéficié d'une aide financière administrée et garantie par la SDI, ou Investissement-Québec, pour lesquelles une perte ou une provision pour perte apparaît à l'état financier 1998-1999 et 1999-2000 d'Investissement-Québec (SDI), en précisant : a) le montant de l'aide financière consentie; b) le montant de la perte inscrit aux livres; c) la nature de l'aide consentie (prêt, prêt sans intérêt, subvention); d) la nature du programme (incluant le programme et le type d'aide)**

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 35 - Grilles d'analyse utilisées lors de l'étude des demandes d'aide incluant les ratios financiers appliqués par Investissement-Québec.**

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 36 - Liste des sociétés où Investissement-Québec détient une participation financière : a) indiquer le % de participation; b) ventilation par régions; c) noms des représentants d'Investissement-Québec dans chacune des sociétés concernées; d) indiquer les changements intervenus après le 1<sup>er</sup> avril 1999.**

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 37 - Liste de toutes les décisions prises en vertu de l'article 27 de la loi sur Investissement-Québec, indiquant pour 1999-2000 :**  
a) l'entreprise; b) le type d'aide; c) le montant octroyé et le coût total des projets; d) le nombre d'emplois créés; e) le nom des entreprises qui ne sont plus en opération et les pertes d'emplois correspondantes; f) les pertes reliées aux actifs par types d'aide

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 38 - Combien d'entreprises ont appliqué et combien d'entre elles ont été admises au Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE)?**

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 39 - Quelles sont les sommes versées via ce Fonds?**

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 40 - Quelle est la répartition géographique des entreprises qui ont reçu de l'aide via ce Fonds?**

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 41 - Copie des plans stratégiques et d'orientation en matière d'investissements étrangers pour 2000-2001**

Voir le document d'Investissement-Québec - Questions particulières

**QUESTION 43 - Ventilation des paiements de transferts aux différentes sociétés  
d'État et nombre d'employés de ces sociétés pour 1999-2000**

	<u>Employés</u>	<u>Transferts</u>
1 - INVESTISSEMENT-QUÉBEC	305	172,6 M\$
• Dépenses de fonctionnement		23,9 M\$
• Mandats gouvernementaux		48,7 M\$
• Programme FAIRE		(*)110.0 M\$
(*) Estimation		
2 - INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC	187	11,8 M\$
3 - LOTO-QUÉBEC	4 641	
4. FINANCEMENT-QUÉBEC	2	

**QUESTION 60 - Liste des projets de promotion touristique à l'étranger en faveur des casinos québécois ventilés par régions du monde**

Voir le document de la Société des loteries du Québec

**QUESTION 61 - Ventilation détaillée de la fréquentation et des dépenses effectuées aux casinos de Montréal, de Charlevoix et de Hull**

Voir le document de la Société des loteries du Québec

**QUESTION 62 - Liste des études d'impact portant sur l'implantation de nouveaux casinos et leurs conclusions**

Voir le document de la Société des loteries du Québec